



– Information des syndicats CGT- SUD- CFDT aux personnels de l'INRA –

Conseil d'Administration extraordinaire de l'INRA du 28 janvier 2015.

Lettre ouverte du 26 janvier 2015 des élus du personnel au Président Directeur Général.

Monsieur le Président Directeur Général,

Vous avez convoqué une réunion extraordinaire du Conseil d'Administration de l'INRA, que vous avez annoncée comme réunion d'information non décisionnelle, le 28 Janvier portant sur l'examen du projet AgroParisTech-INRA de campus commun à Saclay.

Comme cela s'est déjà produit par le passé, nous avons su que certains administrateurs étaient conviés à une entrevue pour préparer ce CA pour lequel aucun document préparatoire n'a été fourni aux administrateurs dans les délais réglementaires.

Si ce CA exceptionnel fait l'objet de discussion en amont avec une seule catégorie d'administrateurs, nous sommes forcés de constater l'inégalité d'accès aux informations de différentes catégories d'administrateurs. Il y aurait donc deux poids et deux mesures, les représentants du personnel n'ayant de légitimité que parce que la loi exige une représentation minimale des salariés au CA !

S'agissant de Saclay, comment admettre que la DG puisse s'entendre au préalable avec certains administrateurs sur un enjeu d'avenir majeur pour l'INRA en Ile-de-France et pour ses personnels qui auront à en subir les conséquences tant au plan professionnel que dans leur vie personnelle ?

Face à cette entorse aux règles déontologiques, c'est bien l'indépendance de l'INRA qui est en jeu et en particulier sa fragilité face aux conflits d'intérêts potentiels.

Nous vous demandons expressément de renoncer à cette pratique qui est un déni de démocratie et surtout de rétablir l'égalité d'accès aux informations entre administrateurs.

Les élus du personnel au CA de l'INRA : Elisabeth Blesbois, Jean-François Humbert, Pascale Maillard, Jamila Amba Mondolini et Pascal Tillard